

Convoqué le 21/05/21, le conseil s'est réuni
le 28/05 à 18h30
Le Secrétariat est assuré par T. Nonnotte

Tous les membres sont présents

→ Amortissement des travaux de l'église de Marchaux --- 21/12
Sur proposition du maire, le conseil décide d'amortir
sur 3 ans, à partir de 2022, les travaux concernant
la toiture et les combles de l'église de Marchaux
pour un montant de 3.979,06 euros.

→ Amortissement des travaux de voirie --- --- --- 21/13
Sur proposition du maire, le conseil décide
d'amortir les travaux de voirie sur l'ex RD 365,
pour un montant de 6678,69 € pendant 5 ans à
partir de 2021

En attente --- (pour le prochain CM)

→ proposition Bernadette Bouvot = acquisition par
la commune de parcelles boisées situées au dessus de
l'A36 (70 ares) et en bordure du chemin piéton
ainsi que la partie humide de la parcelle ZB5;
l'ensemble pour 3000 €. Cette proposition a été faite
en réunion le 29/04/21 et confirmée par courrier
le 14/05.

→ Mise en place d'un régime indemnitaire pour le
secrétaire de mairie = Valérie Gruet

→ Renonciation du bénéfice d'un emplacement réservé

Divers :

- Organisation de la tenue du bureau de vote les 20 et 27/06
- TIC le 12/06
- Prochain conseil municipal le 30 Juin

La séance est levée à 20h30

Le Maire,

Le secrétaire,

Le Conseil